

TOUT ENFANT EST EDUCABLE

POUR UNE ÉCOLE PUBLIQUE SANS EXCLUSIONS

PÉTITION DU SYNDICAT DES ENSEIGNANTS ROMANDS

à l'attention des exécutifs cantonaux romands

Les personnes soussignées demandent aux exécutifs cantonaux romands

- de s'engager résolument à défendre et promouvoir une École publique basée sur le principe d'éducabilité et déterminée à corriger les inégalités des chances ;
- de lui donner les moyens humains et financiers nécessaires pour relever ces défis ;
- de s'opposer avec force à toute orientation politique instaurant dans l'École des principes d'exclusions, ainsi que des relations entre enseignant-e-s et élèves basées sur la domination ;
- de défendre avec conviction les valeurs éducatives contenues dans les Constitutions et les lois cantonales contre toute démarche populiste, calomnieuse ou déresponsabilisante.

	NOM	PRENOM	LOCALITE	SIGNATURE
1.				
2.				
3.				
4.				
5.				
6.				
7.				
8.				
9.				
10.				

Le SER est composé des associations suivantes :

Fribourg : AMCOFF - SPFF ; Genève : SPG ; Jura : SEJ ; Jura bernois ; SEJB ; Neuchâtel : SAEN ;
Valais : AVECO – Spval ; Vaud : SPV. *SER, CP 899, 1920 Martigny 1 www.le-ser.ch*

A renvoyer, même incomplète, jusqu'au 7 mai 2011 au plus tard à :
Société pédagogique vaudoise, Ch. des Allinges 2, 1006 Lausanne

Refuser la régression

Afficher des valeurs positives

A l'automne passé, l'UDC a publié un certain nombre de thèses sur l'école obligatoire.

Si elles relèvent quelques questions dans lesquelles on peut se retrouver (notamment la légitimité démocratique des décisions prises par la CDIP et l'hypertrophie de l'administratif scolaire), les thèses proposées par ce parti sont peu argumentées et principalement basées sur des témoignages épars et sans mise en perspective.

Ainsi, l'UDC, notamment :

- renvoie l'entier de l'éducation à la famille, singulièrement à la mère ;
- juge que les femmes enseignantes sont trop portées aux approches « linguistiques » et excessivement engagées sous contrat de temps partiel ;
- centre l'enseignement sur un « maître de classe », dominant, qui base son approche sur « l'ordre et la discipline », en appelle au seul « effort de volonté de l'élève » ; affirme qu'« apprendre en découvrant n'a rien à faire à l'école » et que seule « la mise en concurrence des élèves peut redonner le goût du travail » ;
- refuse le principe d'éducabilité (« l'élève doit être au clair sur sa capacité intellectuelle à la fin de la scolarité ») et postule que certains seraient naturellement « moins doués » ;
- réserve les enseignements exigeants au seul profit des plus doués ;
- focalise les difficultés sur les élèves issus de la migration et milite pour que l'école permette à l'élève d'adopter « le mode de pensées des Suissesses et des Suisses », selon les valeurs « libérales et chrétiennes » ;
- désire exclure les enfants porteurs de handicaps des structures ordinaires de l'école ; et pense utile de démanteler progressivement de toutes les structures intégratives et toute forme de « pédagogie curative » à l'école primaire ;
- propose le démantèlement des HEP ;
- affirme , enfin, qu' une « école moins chère est une école meilleure ».

En conséquence, refusant ce modèle, le SER et la SPV demandent aux exécutifs cantonaux romands de faire bloc face à des propositions qu'ils considèrent comme régressives.

C'est le sens de la présente pétition.